

# POSTULAT

**Auteur** PDCC, par Fabien Schafeitel  
**Objet** LOUP 4.0  
**Date** 08.03.2018  
**Numéro** 5.0326

---

Un chevrier français a soulevé le lièvre suivant: il semblerait que les «loups» de la plupart des pays qui nous entourent soient issus de croisements avec des chiens.

Il s'agirait de loups hybrides, ce qui serait également le cas de la très grande majorité des «loups» se trouvant en Suisse et en Valais.

La Convention de Berne protège le loup sauvage, mais vise le retrait et l'élimination des loups hybrides. La Recommandation 173 du 5 décembre 2014 de la Convention de Berne, recommande aux Etats contractants «de promouvoir le repérage des hybrides du loup et du chien circulant dans la nature et de veiller à une élimination, sous le contrôle du gouvernement, de tels hybrides qui seraient présents dans les populations du loup».

Il est nécessaire que l'Etat procède à l'analyse ADN et établisse l'origine des «loups» en Valais, par exemple par l'intermédiaire du laboratoire ForGen, qui pratique la génétique médico-légale à Hambourg, établissement certifié par le service allemand d'accréditation selon la norme ISO 17025, capable de réaliser des tests même avec des traces génétiques minimales.

D'une part, ces tests auront des effets sur toute la législation en vigueur, qui ne s'applique au qu'aux loups sauvages. Les indemnisations en cas d'attaque, et les dispositions pénales en cas de tir, ne s'appliqueraient pas de la même manière, voire pas du tout, à des loups hybrides.

D'autres, part, ces tests permettront de déterminer s'il s'agit de véritables loups sauvages ou de loups croisés avec des chiens, de chiens errants ou d'autres carnivores. L'Etat devra prendre les mesures utiles en vue de détecter et éliminer ces loups hybrides, chiens errants ou autres carnivores.

Tout cela dans l'intérêt d'une bonne application de Convention de Berne et de la réalisation de son noble objectif : la protection du loup sauvage.

## Conclusion

- L'Etat doit procéder à l'analyse génétique (ADN) de tous les «loups» repérés.
- L'Etat doit retirer les loups hybrides et lutter contre la prolifération de tels animaux.